

## POURSUITE CONTRE LA SAAQ DE ST-JEAN SUR RICHELIEU

Le 09 avril 2021 je me suis présenté à la SAAQ de St-Jean sur Richelieu au alentour de 12:42 PM dans le bût d'obtenir mon permis de conduire. Une file d'attente était déjà en place à l'extérieur du bâtiment du 320 boul. du Séminaire (St-Jean sur Richelieu. J'ai voulu m'assurer que cette file n'est pas un canular en demandant au gardien de sécurité à l'intérieur de l'édifice le temps d'attente pour être reçu. Il n'y avait pourtant personne aux nombreux guichets à l'intérieur du bâtiment à part les agentes qui semblaient ne rien faire.

Certaines personnes comme les juges et avocats vont peut être se demander pourquoi écrire cela ? C'est fort simple, il s'agit ici de présomptions pour harcèlement contre un individus Pierre Michaud et aussi de poursuites au criminel contre cet organisme gouvernemental qui joue au bon dieu avec la vie des gens et qui ne respecte pas une des directive première de sa mission ..la sécurité...

Voila a peine un mois je suis passé a cette succursale pour prendre des informations pour mon permis de conduire. Il n'y avait aucune file d'attente à ce moment la. La personne au guichet m'a identifier facilement avec des questions personnels et aussi mon dossier de conduite informatisé. Jamais il a été question de contravention ou autre pièces pouvant nuire a l'obtention du permis de conduire (autres détails sur ce point à venir). Cette personne ma dit que compte tenu des délais (plus de trois ans) que je suis dans l'obligation de repasser mon permis de conduire a nouveau. Nous parlons ici d'examen pratique et théorique. Jamais il à été question de contraventions bidons remontant à l'age de Pierre et sans aucun fondement. De plus, quatre policiers m'ont déjà confirmé l'absence de contravention valide a mon dossier.

Au guichet le 09 mars 2021 la personne au guichet numéro 8 ma remis une liste de contravention en me disant que je ne peux obtenir mon permis tant que ces contraventions sont présentent a mon dossier. J'ai explique a cette personne que j'ai répondu par écrit a toutes ces personnes il y a longtemps (contraventions de plus de dix ans). Cette personne ma dit de téléphoner à ces villes pour je ne sais quelle raison. Une seule de ces contraventions plus récente (celle de St-Jérôme) était présente sur cette liste ou pourtant je n'avait aucun véhicule motorisé à cette date. Cette contravention ma été donné pour avoir pris une bière et demie (affirmation sous serment) sur un banc dans un endroit désert après plus d'une centaine de kilomètres de vélo (SPD). Ce policier est d'ailleurs poursuivi pour agression physique contre moi (voir poursuite contre la ville de Gatineau) et des informations détaillées ont été transmises concernant ce crime. Alors une première question, pourquoi ce harcèlement ?

Un détail important le document que j'ai reçu ne semblait pas provenir d'une imprimante et ma été remit avec une rapidité incroyable, cela pourrait expliquer la discordance d'informations pour mon dossier de conduite. En terme plus clair le dossier de fraude de la police. Je poursuis ces personnes au criminel pour agissements contre autrui pouvant causer la mort et complicité dans une cause d'enlèvement d'enfants au Québec.

Continuons a parler de la SAAQ. informez vous sur la mission de cet organisme qui prône la sécurité. La sécurité de.. qui ou de quoi, ..leur propre sécurité ? Cette bande de traîne savates qui n'est pas capable de mettre du sel sur un portique d'entrée publique complètement glacé les jours d'hiver et osent prendre des décisions de sécurité contre moi sous prétexte de contraventions bidons ou les les cibles ne répondent même pas aux lettres d'envois ? Qui va mettre fin a farce monumentale au Québec ? Je ne donnerai pas un seul sous à ces voleurs. Depuis quand doit t-on payer des bandits pour pour des gestes contre la société ? Cette lettre n'est plus une demande mais un ordre pour faire la lumière contre ces criminels, ..point final.., ce commentaire vous rappelle t-il quelque chose ?

D'autres documents vont suivre.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI.,



Publication 10-avril-2021



PCSAAQDSJSR0110042021